

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

028-212802987-20220701-48-2022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/07/2022

Séance du 01 juillet 2022

L'an deux mille vingt-deux le premier du mois de juillet à dix-neuf heures, se sont réunis dans la salle du Conseil, 1 place Jean Moulin à Pierres, les membres du Conseil municipal de la Commune de Pierres, sous la présidence de Monsieur Daniel MORIN, Maire de Pierres, dûment convoqués le 27 juin 2022.

Nombre de Membres en exercice :	20
Nombre de Membres présents :	13
Nombre de suffrages exprimés :	18

Présent(s):

Daniel MORIN, Jean-Louis GALA, Clotilde PERCHERON, Gérard CRASSIN, Hélène CAYUELA, Maryline RENARD, Philippe BUTEAU, Dominique NOIZAT, Consuelo ILLAND, Günther DECKER, Caroline REMONT, Isabelle TERRIER, Ata QUADJOVIE. Formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoir (s):

Michel CRETON, donne pouvoir à Daniel MORIN Céline MOSCA, donne pouvoir à Isabelle TERRIER Bernadette MAURY, donne pouvoir à Jean-Louis GALA Carine ROUX, donne pouvoir à Clotilde PERCHERON Stéphane ILLAND, donne pouvoir à Dominique NOIZAT Absent(s) excusé(s):

Serge RENAULT Jérôme DEROULEZ

Le secrétariat a été assuré par : Ata QUADJOVIE

Objet: Mise aux normes de poteaux incendie.

Monsieur le Maire indique qu'à la suite du contrôle des poteaux incendie de la commune, deux ont été identifiés comme défectueux et doivent être remplacés et déplacés.

Veolia a été sollicité pour établir une proposition pour ces travaux :

Poteau incendie des Hautes Perreuses : 3 012,07 € HT 3 614,48 € TTC Poteau incendie de Sauny: 2 616,23 € HT 3 139,48 € TTC

La Commission Travaux s'est réunie le 17 juin 2022 et valide les devis de Veolia pour le remplacement des poteaux incendie des Hautes Perreuses et de Sauny pour un montant total de 5 628,30 € HT, soit 6 753,96 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

Votes Pour: 18 Votes Contre: 0 Absentions: 0

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les devis de Veolia pour le remplacement des poteaux incendie des Hautes Perreuses et de Sauny pour un montant total de 5 628,30 € HT, soit 6 753,96 € TTC.

Fait et délibéré en séance le 01 juillet 2022

Le Maire.

Daniel MORII